



Avis d' Appel d' Offres National

Date de publication : Mercredi, 30/04/2019

N° d'identification dossier : 02/AON/SOS-FAIM - CDKINS/PELIKYA/04-2019

TERMES DE REFERENCES

ETUDE DE MARCHE DES PRODUITS MARAICHERS DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UAFMDK DANS LES COMMUNES DE GOMBE, LIMETE, LINGWALA ET NGALIEMA DANS LA VILLE DE KINSHASA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

SOS Faim Belgique travaille depuis plus de 30 ans en Afrique Centrale sur l'accompagnement des organisations paysannes et indirectement des exploitations familiales, tant au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation, mais aussi du développement institutionnel et humain. SOS Faim accompagne également la structuration et le plaidoyer du mouvement paysan congolais. SOS Faim met actuellement en place le Programme de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste. Ce programme a pour objectif de renforcer les performances économiques, sociales et environnementales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale dans les 8 pays dont en RDC.

Caritas Développement Kinshasa (en sigle CD. Kins) est un organe technique de la pastorale sociale de l'Archidiocèse de Kinshasa, chargée de la **promotion de la solidarité**, du **secours d'urgences**, et de l'**appui au développement durable**. Elle est appelée à augmenter par la **réflexion** et l'**action**, l'**efficacité de la contribution de l'Eglise aux efforts de promotion intégrale de la personne et de la communauté humaine**, et cela par la non exclusion, la non-discrimination, le respect des engagements et la Transparence.

Aspirant à **une société congolaise sans pauvreté**, *elle accompagne les groupes vulnérables, les populations périurbaines, Urbaines et les communautés développer les mécanismes d'auto-prise en charge et des solutions aux problèmes réels rencontrés, afin de réduire la pauvreté pour vivre dans la dignité humaine.*

Elle intervient dans la promotion de la **Sécurité alimentaire** (production maraichère et vivrière, élevage, l'agroécologie...), la **Santé et Environnement** (Eau-Hygiène-Assainissement), l'**Infrastructure** (construction et réhabilitation), l'**Edification à la paix, le Genre** (Protection sociale des groupes et personnes vulnérables, le **Secours & aide d'urgence**, le **Renforcement de capacités**.

Cette étude est réalisée, avec le concours financier de SOS Faim, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux activités maraichères "Elikya" de la Caritas Développement

Kinshasa, en vue de répondre à l'épineuse "problématique" de la **commercialisation des produits maraichers**, dans la Ville-Province de Kinshasa.

Par ailleurs, l'UAFMDK s'activera-t-elle à créer une Coopérative en vue de fournir plusieurs services à ses membres, dont notamment l'appui à la commercialisation. Elle pourra aussi offrir d'autres services comme la fourniture d'intrants, des géniteurs pour l'élevage ainsi que dispenser des formations techniques grâce à l'accompagnement d'un Centre Agro écologique qui l'abritera ; Et qui sera doté des infrastructures et équipements nécessaires pour la promotion des pratiques agricoles innovantes, respectueuses de l'environnement et de la santé humaine.

Bien plus, fort les résultats de cette étude de marché, serviront également de base pour l'activité de commercialisation qui sera portée par la Coopérative à mettre en place.

1.1. Contexte dans Ville de Kinshasa

Avec une incidence de la pauvreté de plus de 40%, la Ville de Kinshasa renferme selon le PNUD autour de 6,1 % des pauvres de la RDC. Le faible niveau d'emploi constitue l'un des facteurs clés de pauvreté dans la ville. Les emplois formels étant toujours insuffisants par rapport à la demande, dans cette ville de plus de 12,5 millions d'habitants, l'on assiste depuis les trois dernières décennies à l'éclosion d'une multiplicité d'activités informelles non agricoles mais aussi agricoles, dont le maraîchage.

Les personnes pratiquant de petites activités agricoles dans la ville figurent parmi les catégories sociales ayant les revenus les plus faibles. La plupart d'entre-elles sont des femmes ayant un bas niveau d'instruction et ne disposant pas de ressources physiques mais portant la responsabilité de la survie de leurs ménages, soit en tant que chef de famille soit en tant qu'épouse d'un homme sans emploi et/ou inactif.

Ces femmes qui pratiquent les activités agricoles dans la ville figurent parmi les catégories sociales dont les revenus sont les plus faibles. En général, elles n'ont pas de moyens pour se procurer les produits de première nécessité. Dans cette situation, l'Etat est le grand absent, accusé de ne pas prendre en considération les problèmes de sa population.

Au regard de l'importance du maraîchage dans la Ville de Kinshasa, du fait de sa contribution pour résorber le chômage et contribuer à la sécurité alimentaire, plusieurs politiques ont été mises en place dans le but d'accompagner les producteurs. Malheureusement, sans moyens adéquats, ces mesures n'ont jamais pu contribuer à l'amélioration de la situation des maraîchers.

Devant cette situation, la Caritas Développement Kinshasa accompagne et appuie les Associations maraîchères réunies au sein de l' « Union des Associations de Femmes Maraîchères pour le Développement de Kinshasa » (UAFMDK), créée en 2015 et mise en place pour aider les femmes maraîchères, membres de 32 associations, à faire face collectivement à leurs problèmes principaux dont particulièrement : *la défense des maraîchères dans les cas fréquents de spoliation et d'expropriation, les difficultés de commercialisation des produits face à la mainmise des intermédiaires et aux bas prix imposés par les commerçants, l'accès difficile aux moyens de production (intrants, crédits, etc.).*

Quant aux filières principales des Associations membres de l'UAFMDK, ce d'après l'évaluation qui a été faite il y a de cela quelques mois, il a été constaté que les maraîchers pratiquent généralement les cultures ci-après : l'amarante, la ciboule, l'oseille, le gombo, la feuille de patate douce et l'aubergine,



1.2. Problématique – la commercialisation

Suite au renforcement des capacités techniques, structurelles, organisationnelles et en appui matériel réalisé par la Caritas Développement Kinshasa plusieurs résultats positifs ont été obtenus. Néanmoins, ces associations font toujours face à de multiples problèmes, comme par exemple: *le manque de terrains disponibles pour y pratiquer le maraîchage ; la précarité foncière; les épisodes fréquents de sécheresse et/ou d'inondations accrus par le changement climatique ; la pollution de l'environnement, ...* Ils connaissent aussi et surtout le problème de commercialisation de leurs produits.

En effet, ces difficultés de commercialisation de leurs produits sont observables à travers une forte variabilité des prix en fonction des saisons, des coûts excessifs de transport et autres opérations de vente (stockage, manutention), l'accès difficile de certains sites, les difficultés d'écouler les produits suite à une demande faible au niveau local, mainmise des intermédiaires, etc.

Pour aider l'UAFMDK et ses associations maraichères à faire face aux difficultés sus-évoquées, la Caritas Développement Kinshasa avec l'appui de SOS Faim Belgique et le cofinancement de la Direction Générale de la Coopération au Développement du Royaume de Belgique sollicite l'expertise d'un Consultant pour mener une étude de marché pouvant dégager de grandes orientations sur la commercialisation des produits maraichers, sur la structuration des filières porteuses et d'une Coopérative de Vente des produits maraichers.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de l'étude fixé en concertation entre le SOS Faim Belgique et la Caritas Développement Kinshasa, en lien avec l'UAFMDK, est de réaliser pour l'Union :

- Une analyse de marché classique en vue d'évaluer le niveau de l'offre et de la demande pour les zones ciblées de la ville de Kinshasa ;
- Sur base de ces deux analyses, identifier les produits qui représentent les meilleures opportunités de vente aux prix rémunérateurs pour un commerce équitable.

Si l'analyse de marché s'avère positive, il est prévu de réaliser un plan d'affaires prévisionnel alimenté par cette étude.

Cette étude vise les membres des associations maraichères regroupées au sein de l'Union et/ou d'autres personnes parties prenantes dans les filières et sera réalisée sur l'étendue de la Ville-Province de Kinshasa.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus par l'étude sont ;

- *L'analyse de l'organisation des marchés classiques pour comprendre l'impact des interactions entre acteurs sur les flux commercialisés (Concurrence existante, nature des produits maraichers offerts ; catégories de clients potentiels et leurs habitudes d'achat, ...);*
- *Identifier les meilleurs créneaux de vente en faisant une analyse comparative entre différents circuits de commercialisation possibles ;*
- *Sur base d'une évaluation de leur performance, établir une échelle de valeur en fonction de la rentabilité des produits maraichers ciblés ;*
- *Analyse comparative des données issues de différentes études réalisées dans le cadre d'appui à la commercialisation.*



Une recommandation reprenant les éléments suivants :

- L'identification du potentiel économique pour les produits (ou services économiques) dont pourraient bénéficier les producteurs;
- Estimation préalable du prix auquel le produit ou service pourrait être offert ;
- Identifier et calibrer les possibilités locales de transformation à faible investissement, de ces productions, qui pourraient booster la commercialisation ;
- Éventuellement, démontrer le gain supplémentaire que pourraient tirer les maraichers avec les stratégies de commercialisation proposées ;
- Proposer les stratégies et les scénarios possibles de commercialisation ;
- Calculer la rentabilité économique relative à toutes les stratégies et scénarios proposés.

CALENDRIER, PILOTAGE ET LIVRABLES

Il est demandé à l'expert Consultant de proposer un calendrier, d'après ses prévisions, à soumettre au Comité de pilotage, dans sa note technique.

Un rapport provisoire puis définitif devra prévoir un *résumé*, un *tableau récapitulatif des recommandations*, assorti d'un *lien entre les données*, d'une *analyse* ainsi que d'une *conclusion*. Une fois validé le premier, le rapport sera présenté à SOS Faim Belgique/Caritas Développement Kinshasa en trois exemplaires papiers et un exemplaire en version électronique, saisi avec les caractères "Times New Roman", taille police 12).

L'étude doit contenir l'ensemble des données et informations permettant d'avoir une meilleure connaissance de ces filières, leurs potentialités et contraintes, le **calcul du taux de rentabilité et comparer les ratios par rapport aux coûts engagés.**

5. LE CONTENU, LA METHODOLOGIE, LE PROFIL

5.1. Les orientations méthodologiques

Le consultant a la charge de définir la taille de l'échantillon, l'approche méthodologique et de concevoir les outils de collecte des données à utiliser sur terrain.

L'étude se veut participative, en impliquant les acteurs locaux des circuits de commercialisation à Kinshasa, et plus précisément les membres des Associations regroupés au sein de l'Union "UAFMDK" dans la Ville de Kinshasa.

5.2. Qualifications et compétences du Consultant

Pour réaliser cette étude, SOS Faim Belgique/Caritas développement Kinshasa a recouru à un consultant répondant aux critères suivants :

- Avoir déjà réalisé des missions de type « études de marché », pour au moins trois (3) clients différents (cités nominativement, ainsi que le titre des études conduites) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'approche systémique de marché, et maîtriser la méthodologie correspondante ;
- Etre une structure organisée (un cabinet de travail doté des documents juridiques y afférents) et/ou une personne individuelle ayant une expérience avérée dans les domaines;
En cas d'un cabinet, les autres membres de l'équipe doivent faire preuve d'une expérience et compétences dans les filières précitées, ainsi qu'une expérience dans l'étude de marché et/ou dans le secteur privé ;

- Une Licence en agroéconomie, développement, économie, environnement ou domaines similaires ;
un docteur et/ou un master;
- Une expérience dans la réalisation des études de marché similaires, en méthodes d'enquête et de recherche sur terrain en particulier dans le domaine agricole s'avère indispensable.
- Avoir une excellente connaissance d'au moins une des filières et chaînes de valeurs agricoles en RD Congo, attestées par au moins des missions de consultance ou de conseil y ayant trait ;
- Une expérience de travail avec les coopératives des producteurs agricoles ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur privé, et des opérateurs de la place, en termes de leviers de commercialisation ;
- Une expérience en suivi-évaluation des projets agricoles et de sécurité alimentaire ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse, d'analyse des données socio-économiques et de rapportage.
- Avoir une capacité de coordination et de suivi d'équipe sur le terrain ;
- Clauses particulières : déclaration de disponibilité, intégrité et éthique, ... indépendance vis-à-vis de l'action à évaluer – confidentialité

5.3. Tâches principales du consultant

Il est attendu du consultant :

- Qu'il programme la réunion de cadrage initiale au démarrage de la mission ;
- Qu'il assure la programmation des visites, rencontres et entretiens nécessaires à sa mission ;
- Qu'il organise les visites terrains en concertation avec le commanditaire, qui prendra en charge les aspects logistiques et d'introduction sur place, auprès des partenaires locaux ;
- Qu'il organise, de concert avec le commanditaire, l'atelier de restitution/ validation du rapport ;
- Qu'il assure tous les aspects de la production du rapport final, y compris la duplication.

6. DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission doit comporter une Offre Technique et Financière.

L'**Offre technique** détaillera la compréhension des TDR, la méthodologie proposée pour l'étude, le chronogramme d'exécution, le CV du (des) consultant(s), rôle et organisation de l'équipe ainsi que les références et exemples de missions identiques déjà réalisées (intitulés des missions et nom des clients).

L'**Offre financière et administrative** précisera le montant des honoraires des consultants, et tous autres frais éventuellement nécessaires à la réalisation de l'étude.

Le dossier de candidature devra être transmis au plus tard le 15 mai 2019, à 15 heures, en dur ou en version électronique avec mention « **Candidature pour la réalisation d'étude de marché** » respectivement aux adresses ci-après : à SOS Faim, sis n° 1, avenue Maurice Mpolo, Q. Basoko (G.B.), Kinshasa-Ngaliema (E-mail : mbi@sosfaim.org) et à Caritas Développement Kinshasa, sis n° 79, 13^{ème} Rue, Quartier Industriel, Kinshasa-Limete (E-mail : projetelikyacaridevkin@gmail.com; caritaskinshasa@yahoo.fr).



Fait à Kinshasa le 30 avril 2019.

A. Duv...